

Chers membres du Forum Biodiversité Suisse,
Chers amis de la biodiversité,

Nous avons le plaisir de vous adresser notre mail d'information 3/10 sur les principales activités du Forum Biodiversité Suisse, de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT), menées de septembre à décembre 2010.

Au cas où vous seriez encore à la recherche d'une bonne idée de cadeau, notre livre «Wandel der Biodiversität in der Schweiz seit 1900 – Ist die Talsohle erreicht?» de T. Lachat et al., de la série Bristol, est toujours en vente chez Haupt-Verlag au prix de Fr. 36.–. La version française paraîtra au printemps 2011.

A cette occasion, nous ne voudrions pas omettre de vous souhaiter une très bonne nouvelle année et une excellente santé.

TABLE DES MATIÈRES :

- * **LIVRE «WANDEL DER BIODIVERSITÄT IN DER SCHWEIZ SEIT 1900 – IST DIE TALSOHLE ERREICHT?»**
- * **COP 10, NAGOYA, AICHI, JAPAN, 18-29 OCTOBRE 2010**
- * **CONGRES «AVENIR DE LA BIODIVERSITE EN SUISSE APRES 2010», 8-9 NOVEMBRE 2010**
- * **ANNEE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITE 2010 ET ANNEE DE LA FORET 2011**

LIVRE «WANDEL DER BIODIVERSITÄT IN DER SCHWEIZ SEIT 1900 – IST DIE TALSOHLE ERREICHT?»

Sans doute à l'instar de tous les autres pays européens, la Suisse n'a pas atteint l'objectif qui consistait à enrayer l'appauvrissement de la biodiversité avant 2010. Le livre publié en avril 2010 par le Forum Biodiversité Suisse met en évidence de manière nuancée, et sur la base d'études scientifiques, les améliorations obtenues au cours des vingt dernières années et les domaines où il est encore nécessaire d'agir (Lachat, T.; Pauli, D.; Gonseth, Y.; Klaus, G.; Scheidegger, C.; Vittoz, P.; Walter T. (2010): Wandel der Biodiversität in der Schweiz seit 1900 – Ist die Talsohle erreicht? Fondation Bristol, Zurich; Haupt Verlag, Berne). Les résultats ont notamment été intégrés dans le rapport national de la Suisse sur la mise en œuvre de la Convention sur la biodiversité. Ils indiquent à l'évidence qu'un engagement accru de tous les secteurs de l'action politique est requis pour que la biodiversité soit sauvegardée à long terme en Suisse.

Les principales conclusions de l'ouvrage en matière d'aménagement du territoire, d'agriculture et d'économie forestière ont été présentées et débattues à Berne le 15 septembre à l'occasion d'une rencontre de parlementaires, organisée conjointement par les groupes « Biodiversité et protection des espèces », « Evolution du climat » et « Protection de la nature et du paysage » ; 25 conseillers nationaux et conseillers aux Etats y ont pris part. Les débats animés ont montré à quel point la classe politique s'intéressait aussi à la sauvegarde et à la promotion de la biodiversité. De plus amples informations sur la rencontre des parlementaires sont disponibles sur <http://www.proclim.ch/4dcgi/proclim/de/Event?1505>

Le livre est le fruit de la collaboration d'environ 80 scientifiques et experts, qui ont célébré le 24 septembre 2010 à Neuchâtel, en compagnie de nombreuses autres personnes également impliquées dans le projet, l'aboutissement (ou presque) du projet. La version française du livre (*Evolution de la biodiversité en Suisse depuis 1900 – Avons-nous touché le fond ?*) paraîtra au printemps 2011.

**COP 10, NAGOYA, AICHI (JAPON)
18-29 OCTOBRE 2010**

La conférence des parties signataires de la CDB a pris des décisions sur 46 sujets : parmi les thèmes les plus importants, et en même temps les plus délicats, figuraient le protocole APA (Accès aux ressources génétiques et partage équitable des avantages résultant de leur utilisation) ainsi que le nouveau plan stratégique pour la période 2011-2020.

Plan stratégique

Concernant le plan stratégique, de nombreux objectifs ont certes été révisés à la baisse par rapport au document initial. Les participants étaient d'accord pour dire qu'il fallait tout mettre en œuvre pour enrayer l'appauvrissement de la biodiversité d'ici 2020. Voici une sélection des 20 objectifs définis :

- Il faut au moins réduire de moitié la perte de biodiversité d'ici 2020 et, abaisser à près de 0% la disparition des habitats naturels, y compris la forêt, là où la réalisation est possible (objectif 5).
- Il faut mettre en œuvre, d'ici 2020, une exploitation durable des surfaces sollicitées par l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture (objectif 12).
- 15% des écosystèmes dégradés doivent être reconstitués d'ici 2020 (objectif 15).
- Le protocole APA de Nagoya entrera en vigueur d'ici 2015 et sera rendu applicable par une législation nationale établie en conséquence (objectif 16).

- 17% de la surface des écosystèmes terrestres et aquatiques sera protégée à l'échelle mondiale d'ici 2020. L'objectif est fixé à 10% en ce qui concerne les océans et les zones littorales (objectif 17).
- D'ici 2015, chaque Etats membres aura élaboré, sur le plan national, une stratégie et un plan d'actions efficaces, participatifs et actualisés en faveur de la biodiversité; il les aura approuvés en tant qu'instrument politique (policy instrument) et aura commencé à les mettre en œuvre (objectif 18).

Protocole APA

Au terme d'âpres discussions, la conférence de Nagoya a adopté in extremis le protocole APA, qui régit l'accès aux ressources génétiques et la juste répartition des bénéfices issus de l'exploitation des ressources génétiques.

Il est réjouissant que des représentants de la science (notamment du Forum Biodiversité de l'Académie suisse des sciences naturelles) aient réussi à faire intégrer l'article 6 dans le protocole de Nagoya. Il stipule que les pays qui fournissent les ressources génétiques doivent créer les conditions requises pour soutenir la recherche qui contribue à la sauvegarde et à l'utilisation durable de la diversité biologique. Cela passe par une simplification de l'accès en faveur de la recherche non-commerciale.

Dans le cadre d'une session parallèle de COP 10, l'équipe APA de SCNAT a présenté en outre le nouveau contrat modèle SCNAT-APA, destiné à la recherche universitaire non-commerciale, ainsi que le programme des activités APA 2003-2010.

IPBES (Plateforme intergouvernementale pour la biodiversité et les services des écosystèmes)

COP 10 a encouragé la création de l'IPBES par une recommandation adressée aux Nations unies. La décision définitive à son sujet était prise par l'Assemblée générale des Nations unies qui a donné son feu vert à la création de l'IPBES à l'Assemblée générale le 21 décembre 2010.

CONGRES «LA BIODIVERSITE EN SUISSE APRES 2010 – QUELS DEFIS ATTENDENT LA RECHERCHE ET SA MISE EN PRATIQUE», SWIFCOB 10 | CONGRES ANNUEL SCNAT | JOURNEES SCIENTIFIQUES OFEV

8-9 novembre 2010, Nuithonie, Villars-sur-Glâne (Fribourg)

Une semaine après la COP 10 à Nagoya et huit semaines avant le terme de l'Année internationale de la biodiversité, environ 300 experts de la science, de l'administration, de la pratique et de la politique se sont rencontrés à Villars-sur-Glâne à l'occasion du congrès annuel SCNAT. Deux jours durant, ils ont débattu des actions qu'il fallait entreprendre sur le plan de la recherche et de la mise en œuvre pour préserver, encourager et exploiter durablement la diversité biologique. Temps fort du

congrès : l'adoption d'une déclaration assortie de onze recommandations, par lesquelles les experts ont nettement souligné que la sauvegarde de la biodiversité était vitale et qu'il fallait ancrer ce principe dans tous les secteurs de la société civile. La déclaration sera soumise fin décembre aux membres du Conseil national et du Conseil des Etats ainsi qu'à la Conseillère Fédérale Doris Leuthard au début de l'année 2011.

La recherche biodiversitaire menée en Suisse entend davantage assumer sa responsabilité et conjuguer ses efforts dans le cadre d'activités communes sur le plan de la recherche, de la formation et du transfert des connaissances. Le Forum Biodiversité Suisse publiera un document à cet effet.

Orateurs très motivés et exposés engagés, aussi bien dans le programme principal que dans les sessions parallèles, débats animés dans les couloirs et pendant les pauses : le regain d'intérêt était manifeste durant le congrès. Tout le monde put constater avec plaisir que la classe politique et la population reconnaissaient de plus en plus la biodiversité comme un fondement de la vie et que les choses bougeaient comme on ne l'aurait guère imaginé il y a encore vingt ans.

Les interventions du congrès, les résumés, la déclaration et le rapport de synthèse sont téléchargeables sur http://www.biodiversity.ch/d/events/swifcob/10_2010.

ANNEE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITE 2010 ET ANNEE DE LA FORET 2011

L'Année internationale de la biodiversité touche à sa fin. En Suisse, plus de 400 organisations, associations et particuliers se sont engagés et ont mis sur pied plus de 500 activités dans l'ensemble du pays. Une rétrospective certes incomplète mais impressionnante des multiples activités menées et une présentation du suivi nécessaire figurent dans le Journal de campagne 4, paru le 20 décembre 2010 en allemand et en français sur www.biodiversitaet2010.ch/organisieren/kommunikation/.

Il nous importe vivement que la biodiversité ne tombe pas dans l'oubli l'an prochain. A l'occasion du congrès sur l'avenir de la biodiversité en Suisse (cf. plus haut), le 9 novembre, nous avons donc remis un amadouvier aux présidents de la Société forestière suisse, d'Economie forestière suisse et de la Conférence des inspecteurs cantonaux des forêts – pour que le feu nécessaire à la biodiversité puisse continuer à brûler pendant l'Année internationale de la forêt 2011.

Au cas où vous ne souhaiteriez plus recevoir notre Info-mail,
veuillez nous en faire part.

Nous vous remercions de votre intérêt et vous adressons nos
salutations les plus cordiales.

Daniela Pauli (directrice), Elisabeth Karrer, Thibault Lachat,
Pascale Larcher, Sylvia Martinez, Danièle Martinoli